

# La fiscalité d'entreprise



Durée conseillée

**2 jours** soit 14 heures

Tarif selon devis



[www.abisformation.fr](http://www.abisformation.fr)

## FINANCE

Les comptables ou chefs comptables ont la responsabilité ou participent à l'élaboration des déclarations fiscales de l'entreprise.

Il est donc primordial qu'ils connaissent l'évolution de la législation fiscale qui demeure complexe et en constante évolution.

### CONTENU

- La logique financière de l'entreprise
- Les impositions dépendantes des résultats
  - L'imposition des bénéficiaires:
    - Bénéficiaires non commerciaux et bénéficiaires industriels et commerciaux
    - Les différents régimes d'imposition
    - Les sociétés : sociétés « translucides » et sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés
  - Régimes spéciaux
  - Détermination du résultat fiscal: bénéfice et déficit « ordinaires » / les plus et moins-values professionnelles
  - Taux d'imposition
  - Déclarations de résultats: liasse fiscale et déclarations annexes
  - Les crédits d'impôt recherche, formation et autres
  - Le relevé de frais généraux
  - Les autres déclarations
  - Les restructurations et opérations de haut de bilan
    - Fusions, apports partiels d'actifs, scissions
    - Distributions et rachats d'actions
    - La transmission de l'entreprise
    - Cessions et assimilées
    - Donations et successions
  - La fin de l'exploitation
- Les impositions indépendantes des résultats
  - Les droits d'enregistrement
    - Les apports en société
    - Les restructurations de sociétés
    - Les cessions de titres
    - La dissolution des sociétés
  - La taxe sur la valeur ajoutée
    - Le système de la TVA
    - Qui est assujéti, qui est exonéré
    - Territorialité et taux
    - La déduction et le remboursement de la TVA
    - Les régimes particuliers
    - La TVA intracommunautaire
  - Les taxes foncières bâties et non bâties
  - Les taxes assises sur les salaires
    - La participation à la formation professionnelle continue
    - La participation à l'effort de construction
    - La taxe d'apprentissage
  - La taxe sur les salaires
  - Les autres impôts et taxes des entreprises

### Références bibliographiques

**Exercices de fiscalité des entreprises**  
Maurice Cozian, Martial Chadeaux  
Litec - 09/2009

### Format

**Sur-mesure**

Groupe de 12 stagiaires maximum

### Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables :

- De comprendre la logique financière de l'entreprise
- D'appliquer les règles fiscales et d'établir les déclarations fiscales
- De connaître l'ensemble des obligations déclaratives
- De contrôler le respect des obligations sur le plan fiscal

### Public

Directeurs financiers, Chefs comptables, cadres comptables et financiers, comptables

### Pré-requis

Avoir des connaissances de base en comptabilité et fiscalité

### Profil Intervenant

**Formateur junior, senior ou expert**

- Ayant minimum 10 ans d'expérience professionnelle
- Jusqu'à plus de 10 ans d'animation de formation
- Recrutés selon un processus de sélection normé

### Pédagogie

- **Démarches** : déductive, inductive, dialectique
- **Méthodes** : démonstrative, interrogative, expositive, découverte, analogique
- **Formation-action**

### Formations complémentaires

Opérations de clôture comptable  
La liasse fiscale et ses annexes

### Nos pratiques qualité

- Personnalisation du contenu de formation possible, en fonction des objectifs du Client
- Remise d'un support pédagogique personnalisé et d'une attestation de fin de formation à chaque stagiaire

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION sont concepteurs de ce contenu

ABIS FORMATION / ABIS INSTITUTION - 27 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS - Tél : 01 44 70 01 69 / Fax : 01 44 70 01 79  
ABIS FORMATION : Sarl au capital de 10 710 € - Siret : 443 421 284 000 29 - ABIS INSTITUTION : Sarl au capital de 3 000 € - Siret : 499 850